



AFD

**Association des Diabétiques
d'Île-de-France**

Parlons diabète

Journal des diabétiques d'Île-de-France

Sommaire

Page 1 : Éditorial : Le fil conducteur de nos activités
Présentation du Conseil d'Administration

Page 2 : Planning des initiatives.
Les 100 ans de l'insuline à Avicenne
Vos rendez-vous incontournables.

Page 3 : Parole de bénévole Françoise
Les dossiers de l'AFD Île de France
Qui était Leonard Thomson

Page 4 : Retrait ou rappel de produits



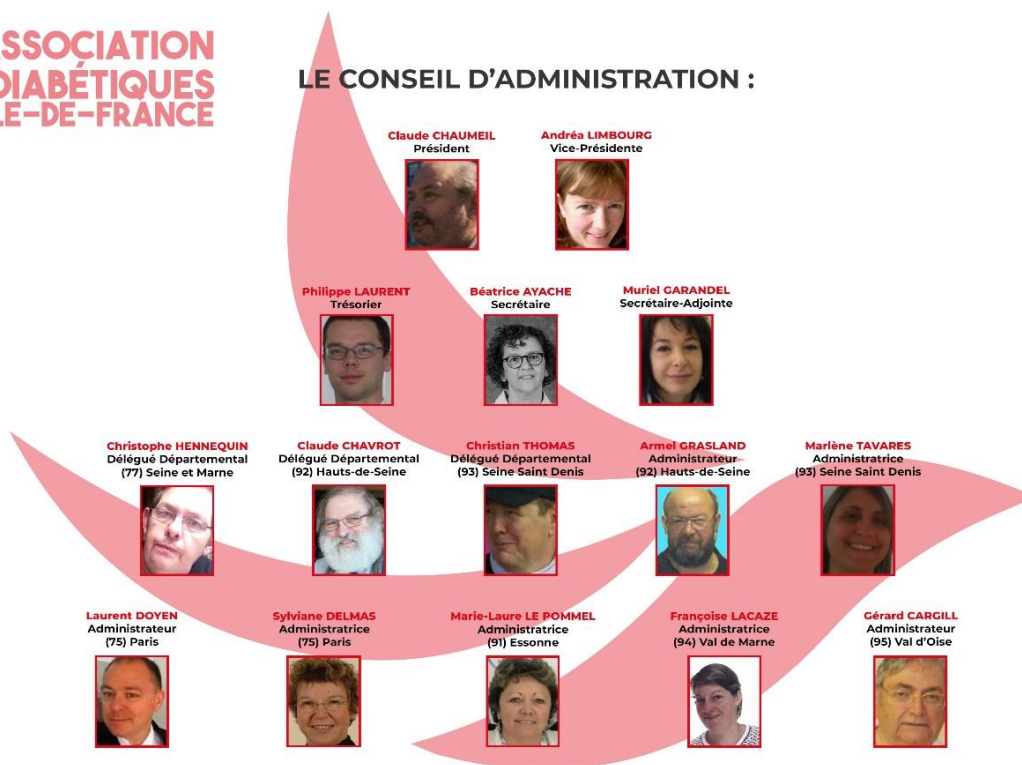
Numéro 2021-03 Mai - Juin

Chers-es amis-es,
Nous allons tout au long de cette année vous parler de l'anniversaire de la découverte de l'insuline. Au travers une exposition mobile que nous allons créer et faire voyager dans les établissements de santé, hôpitaux, de CMS ou de villes avec lesquelles nous développons des partenariats. Nous prévoyons d'organiser dans le cadre le 14 novembre 2021, journée mondiale du diabète, une grande initiative à la mairie de Paris. Si vous souhaitez participer à la création de ces événements et à leurs animations, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus-es. Le thème de la semaine de prévention qui a été décalée au mois de septembre sera l'hypertension et le diabète. Nous reviendrons à chaque numéro de ce journal pour vous informer de toutes nos initiatives.

Depuis le samedi 17 avril 2021, le Conseil d'Administration a été renforcé par 2 nouveaux membres. Il se compose désormais de 15 membres. 7 femmes 8 hommes. Des responsables de délégations ont été nommés pour 3 territoires, Les hauts de Seine, la Seine et Marne et la Seine Saint Denis. Ce CA va travailler sur un programme de développement des initiatives publiques. Le Bureau de l'Association a comme mission de veiller à la mise en œuvre des actions décidées par le CA. Le bureau a été ramené à 6 membres.

**L'ASSOCIATION
DES DIABÉTIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :



16 bis Rue Lauzin 75019 Paris - 01 42 49 01 39 - afd75@afd75.org - <http://www.afd75.org/> - <http://facebook.com/AFD75> - twitter.com/AFD_75



Planning des initiatives programmées au premier semestre

Lieu

Date

Objet

Mai 2021 :

- | | | | |
|--------------------------|--------------|---|----------------------------------|
| - Élan solidaire Bobigny | Mardi 04 mai | CPS Aimé Césaire de 14h00 à 15h30 | Thème :S'exprimer sur sa maladie |
| - Jeudi de la prévention | Jeudi 27 mai | Bobigny Hôpital Avicenne de 10h00 à 13h00 | Thème: Attention aux pieds |
| - Caravane des aidants | Lundi 31 mai | Bobigny Hôpital Avicenne de 10h00 à 16h00 | Thème Les aidants |

Juin 2021 :

- | | | | |
|--------------------------|---------------|---|-----------------------------------|
| - Élan solidaire Bobigny | Mardi 01 juin | Bobigny hôpital Avicenne de 14h00 à 15h30 | Thème : Les aidants |
| - Caravane des aidants | Mardi 01juin | Bobigny hôpital Avicenne de 10h00 à 16h00 | Thème : Les aidants |
| - Jeudi de la prévention | Jeudi 24 juin | Bobigny hôpital Avicenne de 10h00 à 18h00 | Thème : les 100 ans de l'insuline |



Venez découvrir l'initiative consacrée à l'anniversaire des 100 ans de la découverte de l'insuline à l'hôpital Avicenne le **Jeudi 24 juin de 10h00 à 19h00**. Espace de soins et de vie **Martine MIDY**.
125 rue de Stalingrad 93000 Bobigny

Nous vous proposerons une remontée dans le temps avec notre exposition sur les anciens instruments de mesure de glycémie. Des stands thématiques animés en collaboration avec le service endocrinologie et le service ophtalmologie d'Avicenne, projection de films en continu ,des débats interactifs avec les professionnels de santé. Nous projeterons le film Sugar-Land suivi d'un débat.

*Ce programme peut être modifié en fonction des évènements extérieurs.



N'oubliez pas vos rendez-vous.

Calendrier des cafés diabètes : Actuellement en vidéo conférence

Date	Mode	Thème
Lundi 07 juin 18h30-20h00	Vidéo Zoom	Boucles fermées
Lundi 05 juillet 18h30-20h00	Vidéo Zoom	Les complications du diabète
Lundi 13 septembre 18h30-20h00	Information au prochain numéro	Les sources d'information



Écoute solidaire Fédération :

Vous avez besoin de parler à une autre personne atteinte de diabète comme vous. Appeler le : **01 84 79 21 56**, du lundi au vendredi de 10h à 20h.

Angoisses liées à votre santé, votre vie professionnelle ou votre vie personnelle. Vous souhaitez parler à un psychologue, Appelez le : **01 84 78 28 13** tous les jours 24/24h.

NOS LIGNES D'ÉCOUTE SOLIDAIRE ET PSYCHOLOGIQUE
destinées aux personnes diabétiques et leurs proches en période de confinement / déconfinement

Une écoute solidaire

Vous avez des craintes liées à votre diabète

Contactez **Les Bénévoles Patients Experts** formés par La Fédération

Appelez le 01 84 79 21 56
du lundi au vendredi, 10 h à 20 h

Une écoute psychologique

Vous êtes profondément angoissé(e) face au Covid-19

Profitez du soutien d'un **psychologue**

Appelez le 01 84 78 28 13
tous les jours, 24/24 h

Portrait de bénévole



Nous donnons la parole à Françoise, administratrice de notre association. Je suis bénévole active depuis de nombreuses années et membre du Conseil d'Administration de l'AFD Île de France depuis 3 ans.

Cette année, cela fait 50 ans que l'on a découvert mon diabète de type 1. Je me rappelle que le diagnostic brutal avait été un choc pour mes parents. Ils m'ont entourée comme ils pouvaient mais, cela ne m'a pas empêchée d'avoir une adolescence perturbée. En effet, à l'époque le traitement était plutôt lourd : seringues à stériliser tous les jours, analyses du taux de sucre dans les urines plutôt imprécises : après analyse, le résultat indiquait seulement des croix, de 0 'pas de sucre' à ++++ 'trop de sucre donc hyperglycémie', et donc pas de taux précis. Pareil pour l'acétone. La diététique était aussi beaucoup plus rigoureuse. Cette lourdeur de traitement et la peur des hypoglycémies m'a freinée dans les sorties avec les adolescents de mon âge.

Et surtout moi qui voulais devenir institutrice depuis mon plus jeune âge, j'ai appris, au moment de passer le concours de l'École Normale, que je serais recalée à la visite médicale. En effet, à l'époque les diabétiques n'étaient pas autorisés à rentrer à l'École Normale, ni même dans l'administration en général. Heureusement, cela a changé, en grande partie grâce à l'action de la Fédération Française des Diabétiques qui continue de lutter contre ces discriminations.

Malgré tout je relativise car le diabète ne m'a pas empêché de me marier, d'avoir des enfants et de travailler.

Depuis, malgré et encore des périodes de découragement, je vis beaucoup plus sereinement avec mon diabète, (j'ai coutume de me dire que je vis avec un compagnon indésirable, pas toujours facile à apprivoiser). Du fait de mon vécu, j'ai pu apprécier tous les grands progrès réalisés depuis, (analyses au bout du doigt, stylos jetables et maintenant, pompe et capteur).

La diététique a aussi bien évolué et reste un régime équilibré bon pour tous. Le fait d'être bénévole dans l'association et d'aller au-devant d'autres diabétiques est très enrichissant et motivant.

En conclusion je dirais que le diabétique doit rester optimiste, apprendre à vivre avec son diabète, même si cela n'est pas facile tous les jours, car il y a encore beaucoup de progrès et d'espoir pour l'avenir. (quand on songe que l'insuline a été découverte, il y a 100 ans, cela ne semble pas si loin)



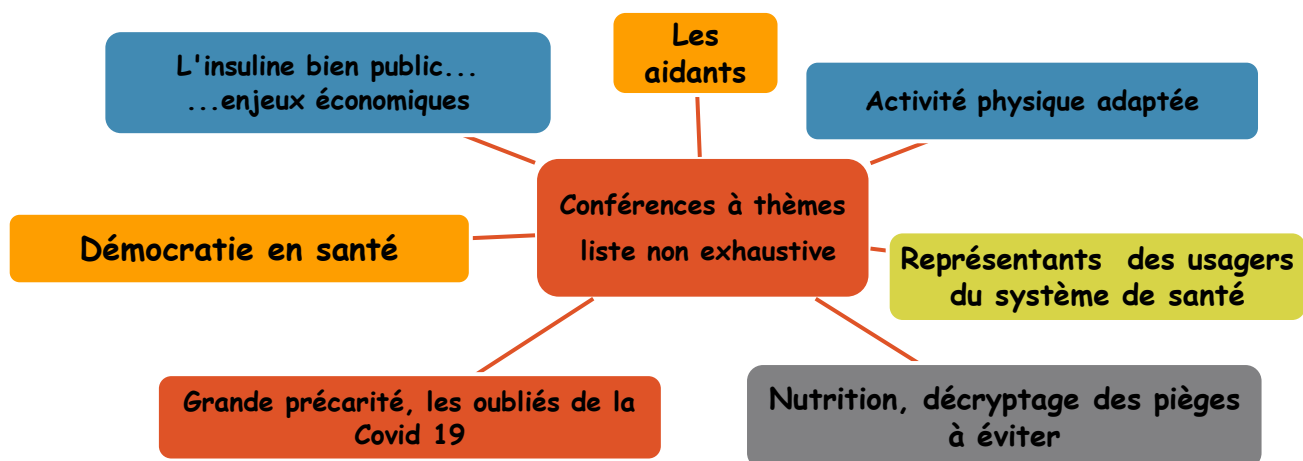
Les dossiers de l'AFD Île de France

Nouveau RDV, tous les mois un dossier à thème sera proposé. Une introduction thématique suivi d'un débat en visioconférence. Inscription obligatoire.

Ci-dessous un éventail de sujets d'actualités, non exhaustifs. Le 1^{er} RDV aura lieu le :

Jeudi 27 mai de 19h00 à 20h30

« Représentants des usagers dans le système de santé »



Leonard Thomson, premier bénéficiaire de l'insuline. Leonard Thompson, entré à 14 ans à l'hôpital entre la vie et la mort, a rapidement montré des signes d'amélioration après avoir reçu des injections quotidiennes d'insuline. Il a vécu 13 ans de plus sous insuline, pour finalement mourir d'une pneumonie à 27 ans. Jusqu'à ce que l'insuline soit rendue disponible cliniquement, un diagnostic de diabète de type 1 équivalait à une condamnation à mort, généralement en quelques mois, et fréquemment en quelques semaines.

Retraits et rappels de produits : comment signaler et s'informer sur les produits à risque ?

Par [Bercy Infos](#), le 12/04/2021 - [Conseils aux consommateurs](#)

Jouets, vêtements, automobiles, produits alimentaires, etc...des produits sont retirés régulièrement de la vente après avoir été commercialisés, en raison des risques qu'ils peuvent présenter pour les consommateurs. Comment s'effectue la surveillance des produits ? À qui vous adresser pour signaler vous-même un produit potentiellement à risque ? Et inversement, comment vous informer sur les produits retirés de la vente ? On fait le point.

Qu'est-ce qu'un retrait ou rappel de produit ?

Lorsqu'un produit de consommation, alimentaire ou non, présente des risques pour la santé ou la sécurité des personnes, il peut faire l'objet d'un retrait ou d'un rappel :

- Le **retrait** peut intervenir tant que le produit est disponible dans les magasins mais n'est pas encore vendu : les professionnels les retirent alors des rayons ou des entrepôts.
- Le **rappel** intervient pour les produits qui sont déjà sur le marché : les particuliers doivent alors rapporter aux magasins les produits défectueux ou les détruire. Des campagnes d'information (presse, radio, etc) relaient ces mesures de rappel.

Lire aussi : [Garantie des vices cachés : à quoi ça sert, comment la faire jouer ?](#) | [Droits du consommateur : les démarches à suivre en cas de litige avec une entreprise](#)

Comment vous y prendre pour signaler un produit à risque ?

Le consommateur ayant identifié un produit présentant un risque de sécurité et/ou de santé, doit signaler ce produit aux autorités compétentes pour que ce dernier soit retiré de la vente si le risque est avéré.

Signalement d'un produit alimentaire

Les signalements relatifs aux produits alimentaires doivent être faits **directement** auprès de la [Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations \(DDCSPP\)](#) ou de la [Direction des Entreprises Concurrence Consommation Travail et Emploi \(DIECCTE\)](#) du département où est situé l'établissement concerné. Ces signalements peuvent être effectués par courrier papier ou électronique.

Signalement d'un produit non-alimentaire

Les signalements relatifs aux produits non-alimentaires peuvent être faits par courrier papier ou électronique auprès de la [Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations \(DDCSPP\)](#) ou de la [Direction des Entreprises Concurrence Consommation Travail et Emploi \(DIECCTE\)](#) du département où est situé l'établissement concerné.

Vous pouvez faire un [signalement directement à la DGCCRF](#) (Cliquer sur « *Plainte* » puis sur « *Alerter la DGCCRF sur la sécurité des produits non-alimentaires* »).

Signalement d'un événement sanitaire indésirable lié à un produit, une substance ou un acte de soins

Depuis mars 2017, les professionnels de santé comme les usagers peuvent signaler au [ministère de la Santé et des Solidarités](#) (via un portail en ligne dédié) les effets indésirables constatés sur la santé d'une personne suite à :

- **l'exposition à un produit** : il peut s'agir d'un produit acheté en pharmacie, dans le commerce ou sur Internet, qui peut être un médicament, un produit cosmétique, un produit alimentaire, un produit d'entretien ou de bricolage...ou encore d'une substance présente dans la nature ou l'environnement
- **un acte de soins** : acte de soins à but diagnostic, thérapeutique ou préventif ainsi que les actes médicaux à visée esthétique, ainsi que les infections associées aux soins. Ces actes de soins pouvant avoir été effectués par un professionnel de santé (médecin, pharmacien, sage-femme, infirmier...) à domicile, à l'hôpital, en cabinet de ville ou dans une structure médico-sociale (maison de retraite, par exemple).
-

[Signaler un effet indésirable sur la santé](#)

Association des diabétiques d'Ile-de-France 16 bis rue Lauzin – 75019 Paris

GSM : +33 7 70 77 00 92 – Fixe +33 1 42 49 01 39

Mail : afd75@afd75.org



facebook.com/AFD75



twitter.com/AFD.75

Membre de la Fédération Française des Diabétiques – Reconnue d'utilité publique

Agrément du Ministère de la Santé. Arrêté n°12-604 du 26-11-201

Siret 477 918 643 00024